



Décidément c'est un nouvel épisode de « bras de fer » qui s'ouvre entre Jean Michel Nincheu président régional de SDF pour le Littoral et Jean Marie Tchakui sous-préfet de l'arrondissement de Douala 1er.

Ces deux adversaires politique avaient alimenté la chronique il y a de cela quelques mois.

En effet, le député SDF va se voir refusé une autorisation de manifestation du 04 mars 2017 dans l'arrondissement de Douala 5ème où exerçait à cette époque Jean Marie Tchakui comme sous-préfet. C'est ainsi que l'honorable Jean Michel Nincheu va se montrer très déterminé à vouloir défier l'autorité administrative. L'homme politique SDF contre vent et marré va maintenir sa décision à manifester avant de se faire finalement dissuader par le fort dispositif sécuritaire déployé contre la circonstance. Le député va s'insurger contre la décision du sous-préfet avant de saisir le tribunal administratif. « Je conclus que le régime de Paul Biya veut se servir d'une de ses armes préférées à savoir l'intimidation pour nous dissuader. Tôt ou tard il y aura marche, nous sommes des légalistes et

nous allons saisir le tribunal administratif » avait laissé entendre le représentant du peuple.

Au jour d'aujourd'hui, l'homme politique ne compte pas s'arrêter là. Il vient d'annoncer au cours d'une sortie la tenue d'un grand meeting le 21 octobre prochain dans l'arrondissement de Douala 1er où il devrait se heurter une fois de plus au redoutable sous-préfet Jean Marie Tchakui. Reste à voir si l'ancien sous-préfet de Douala 5ème lui accordera cette fois le récépissé de déclaration de manifestation.

Wait and see...
